



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE
29 MARS 2018
N° / IDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 006 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du budget primitif de la commune de Pirae (budget principal) pour l'exercice 2018 et de la prise en charge des déficits des budgets annexes.

Date de convocation : 21 mars 2018		L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire.							
Date d'affichage : 21 mars 2018									
Date d'affichage du compte-rendu : 28 mars 2018									
Date d'affichage de la présente délibération : 29 MARS 2018									
Résultats des votes :	VOTANTS	29	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.						
	POUR	29							
	CONTRE	00							
	ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité			Monsieur Heimana TAURAA et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.						
			<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>07</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	07
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	22								
PROCURATION	07								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	Christophe TAURAATUA
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Yvette LICHTLE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	7 procurations

DELIBERATION N° 006/2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du budget primitif de la commune de Pirae (budget principal) pour l'exercice 2018 et de la prise en charge des déficits des budgets annexes.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 21/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;
- VU la délibération n° 22/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public des déchets à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 23/2011 du 1^{er} juin 2011 modifiée portant création de la régie des déchets ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire ;

Exposé des motifs :

La présente délibération porte approbation du budget primitif de la commune (budget principal) pour l'exercice 2018, et de la prise en charge par le budget principal des déficits des budgets annexes afférents au service public de l'eau et au service public des déchets.

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 mars 2018 ;

ADOpte :

Article 1^{er} : Le budget primitif de la commune de Pirae (budget principal) pour l'exercice 2018 est adopté tel que proposé, équilibré tant en dépenses qu'en recettes, voté au niveau du chapitre pour les sommes suivantes :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 309 664 281	2 309 664 281
Investissement	1 059 956 699	1 059 956 699
Total	3 369 620 980	3 369 620 980

Article 2 : Est approuvée la prise en charge par le budget principal du déficit en section de fonctionnement du budget annexe du service public de l'eau au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 32.060.000 F CFP :

Section	Montant
Fonctionnement	32 060 000
Investissement	0
Total	32 060 000

Cette prise en charge est justifiée par les raisons suivantes :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Article 3 : Est approuvée la prise en charge par le budget principal du déficit en section de fonctionnement du budget annexe du service public des déchets au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 292.523.918 F CFP :

Section	Montant
Fonctionnement	292 523 918
Investissement	0
Total	292 523 918

Cette prise en charge est justifiée par les raisons suivantes :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

Article 4 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 5 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

La première adjointe au Maire,

Yvette LICHTLE



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **29 MARS 2018** et publication du **29 MARS 2018**

Edouard FRITCH
Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE PIRAE	(1) (2)
--	------------

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DES ILES DU VENT, DES AUSTRALES ET DES ARCHIPELS

M14

Budget Primitif voté par nature	(3)
--	-----

Année 2018

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...);
- (2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes
- (3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Sommaire

I. Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

98736 Commune de Pirae	BUDGET PRINCIPAL
------------------------	---------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	123 885	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	110 669	
4	Dépenses d'équipement brut/population	73 457	
5	Encours de dette/population	4 575	
6	Dotations globales de fonctionnement / population	27 384	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,4%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,3%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	66,4%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	4,1%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi- budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 309 664 281	1 583 400 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0	0
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0 (si déficit)	726 264 281 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 309 664 281	2 309 664 281

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	846 214 182	875 145 906
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	213 742 517	80 067 427
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0 (si solde négatif)	104 743 366 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 059 956 699	1 059 956 699

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 369 620 980	3 369 620 980
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	333 100 000	0	314 800 000	314 800 000	314 800 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	919 000 000	0	974 800 000	974 800 000	974 800 000
65	Autres charges de gestion courante	401 888 749	0	441 483 918	441 483 918	441 483 918
Total des dépenses de gestion courante		1 653 988 749	0	1 731 083 918	1 731 083 918	1 731 083 918
66	Charges financières	800 000	0	800 000	800 000	800 000
67	Charges exceptionnelles	16 300 000	0	17 400 000	17 400 000	17 400 000
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	17 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 688 088 749	0	1 760 283 918	1 760 283 918	1 760 283 918
023	Virement à la section d'investissement (5)	482 142 881		461 380 363	461 380 363	461 380 363
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	82 000 000		88 000 000	88 000 000	88 000 000
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		564 142 881		549 380 363	549 380 363	549 380 363
TOTAL		2 252 231 630	0	2 309 664 281	2 309 664 281	2 309 664 281

+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 309 664 281

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	13 000 000	0	13 000 000	13 000 000	13 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	119 100 000	0	98 500 000	98 500 000	98 500 000
73	Impôts et taxes	441 500 000	0	420 500 000	420 500 000	420 500 000
74	Dotations et participations	1 005 000 000	0	1 020 500 000	1 020 500 000	1 020 500 000
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total des recettes de gestion courante		1 598 600 000	0	1 572 500 000	1 572 500 000	1 572 500 000
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 598 600 000	0	1 572 500 000	1 572 500 000	1 572 500 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 500 000		10 900 000	10 900 000	10 900 000
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 500 000		10 900 000	10 900 000	10 900 000
TOTAL		1 608 100 000	0	1 583 400 000	1 583 400 000	1 583 400 000

+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						726 264 281
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 309 664 281

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	538 480 363	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	--------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	124 475 630	41 077 656	8 000 000	8 000 000	49 077 656
204	Subventions d'équipement versées	51 107 068	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	533 500 000	84 121 057	325 714 182	325 714 182	409 835 239
23	Immobilisations en cours	353 500 000	88 543 804	496 300 000	496 300 000	584 843 804
Total des dépenses d'équipement		1 062 582 698	213 742 517	830 014 182	830 014 182	1 043 756 699
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	0	5 300 000	5 300 000	5 300 000
Total des dépenses financières		5 300 000	0	5 300 000	5 300 000	5 300 000
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0	0	0	0	0
Total des dépenses réelles d'investissement		1 067 882 698	213 742 517	835 314 182	835 314 182	1 049 056 699
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 300 000		10 900 000	10 900 000	10 900 000
Total des dépenses d'ordre d'investissement		17 300 000		10 900 000	10 900 000	10 900 000
TOTAL		1 085 182 698	213 742 517	846 214 182	846 214 182	1 059 956 699

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0	80 067 427	229 833 819	229 833 819	309 901 246
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	446 239 817	0	0	0	0
Total des recettes d'équipement		446 239 817	80 067 427	229 833 819	229 833 819	309 901 246
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	67 000 000	0	67 000 000	67 000 000	67 000 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	42 300 861	0	28 931 724	28 931 724	28 931 724
Total des recettes financières		109 300 861	0	95 931 724	95 931 724	95 931 724
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0	0	0	0	0
Total des recettes réelles d'investissement		555 540 678	80 067 427	325 765 543	325 765 543	405 832 970
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	482 142 881		461 380 363	461 380 363	461 380 363
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	89 800 000		88 000 000	88 000 000	88 000 000
Total des recettes d'ordre d'investissement		571 942 881		549 380 363	549 380 363	549 380 363
TOTAL		1 127 483 559	80 067 427	875 145 906	875 145 906	955 213 333

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	104 743 366
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	538 480 363
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	314 800 000		314 800 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	974 800 000		974 800 000
65	Autres charges de gestion courante	441 483 918		441 483 918
66	Charges financières	800 000	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	17 400 000	0	17 400 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	11 000 000	88 000 000	99 000 000
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		461 380 363	461 380 363
Dépenses de fonctionnement – Total		1 760 283 918	549 380 363	2 309 664 281

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	---	----------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 309 664 281
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	10 900 000	10 900 000
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 300 000	0	5 300 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	49 077 656	0	49 077 656
21	Immobilisations corporelles (6)	409 835 239	0	409 835 239
23	Immobilisations en cours (6)	584 843 804	0	584 843 804
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0	0	0
Dépenses d'investissement – Total		1 049 056 699	10 900 000	1 059 956 699

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0
---	--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	13 000 000		13 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	98 500 000		98 500 000
73	Impôts et taxes	420 500 000		420 500 000
74	Dotations et participations	1 020 500 000		1 020 500 000
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000		20 000 000
77	Produits exceptionnels	0	10 900 000	10 900 000
Recettes de fonctionnement – Total		1 572 500 000	10 900 000	1 583 400 000

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	726 264 281
---	---	--------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 309 664 281
---	--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	67 000 000	0	67 000 000
13	Subventions d'investissement	309 901 246	0	309 901 246
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		88 000 000	88 000 000
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0	0	0
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		461 380 363	461 380 363
Recettes d'investissement – Total		376 901 246	549 380 363	926 281 609

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	104 743 366
---	--	--------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	28 931 724
---	-----------------------------------	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699
---	--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	333 100 000	314 800 000	314 800 000
60611	Eau et assainissement	23 000 000	24 000 000	24 000 000
60612	Energie - Electricité	54 000 000	52 000 000	52 000 000
60621	Combustibles	2 000 000	1 600 000	1 600 000
60622	Carburants	10 000 000	9 000 000	9 000 000
60623	Alimentation	31 000 000	28 000 000	28 000 000
60624	Produits de traitement	500 000	700 000	700 000
60628	Autres Fourn. non stockées	35 000 000	28 000 000	28 000 000
60631	Fournitures d'entretien	3 000 000	3 300 000	3 300 000
60632	Fournitures de petit Equip.	5 500 000	6 200 000	6 200 000
60633	Fournitures de voirie	3 500 000	15 000 000	15 000 000
60636	Vêtements de travail	8 000 000	8 200 000	8 200 000
6064	Fournitures administratives	4 000 000	4 700 000	4 700 000
6067	Fournitures scolaires	12 000 000	16 400 000	16 400 000
6132	Locations immobilières	500 000	300 000	300 000
6135	Locations mobilières	6 000 000	2 700 000	2 700 000
61522	Bâtiments	6 500 000	5 300 000	5 300 000
61523	Voies et réseaux	3 000 000	4 200 000	4 200 000
61551	Matériel roulant	8 500 000	7 600 000	7 600 000
61558	Entretien réparat°autr fournit	8 000 000	8 700 000	8 700 000
6156	Maintenance	8 000 000	9 700 000	9 700 000
6161	Multirisques	15 000 000	7 500 000	7 500 000
6168	Autres	300 000	300 000	300 000
617	Etudes et recherches	5 000 000	3 000 000	3 000 000
6182	Documentation Gén. et Tech.	2 000 000	500 000	500 000
6184	Vers. à des Org. de formation	11 000 000	4 900 000	4 900 000
6185	Frais de colloques & séminaires	0	200 000	200 000
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	600 000	500 000	500 000
6226	Honoraires	10 000 000	3 500 000	3 500 000
6227	Fr. d'actes et de contentieux	1 000 000	700 000	700 000
6231	Annonces et insertions	3 000 000	3 100 000	3 100 000
6232	Fêtes et cérémonies	11 000 000	12 600 000	12 600 000
6236	Catalogues et imprimés	10 000 000	9 200 000	9 200 000
6251	Voyages et déplacements	0	600 000	600 000
6256	Missions	200 000	400 000	400 000
6261	Frais d'affranchissement	1 000 000	700 000	700 000
6262	Frais de télécommunications	9 000 000	8 600 000	8 600 000
627	Serv. bancaires et assimilés	100 000	3 600 000	3 600 000
6281	Concours divers (cotisations)	800 000	800 000	800 000
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	4 500 000	4 500 000	4 500 000
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500 000	7 600 000	7 600 000
6288	Autres serv.extérieurs	12 000 000	6 300 000	6 300 000
6354	Dr. d'enregistrement&de timbre	100 000	100 000	100 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	919 000 000	974 800 000	974 800 000
6218	Autre personnel extérieur	16 000 000	18 500 000	18 500 000
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	16 000 000	16 000 000	16 000 000
64111	Rémunération principale	664 000 000	686 000 000	686 000 000
64131	Rémunération	16 000 000	33 000 000	33 000 000
6451	Cotisations à la C.P.S.	202 000 000	216 000 000	216 000 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000 000	5 300 000	5 300 000
014	Atténuations de produits	0	0	0

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	401 888 749	441 483 918	441 483 918
6531	Indemnités	18 000 000	22 700 000	22 700 000
6532	Frais de mission	0	300 000	300 000
6533	Cotisations de retraite	1 000 000	4 900 000	4 900 000
6554	Cont. aux Org. de regroupement	21 000 000	31 000 000	31 000 000
6556	Ind. de logement aux Instit.	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6558	Autres Cont. obligatoires	15 000 000	14 500 000	14 500 000
657364	A caract indust et commercial	314 888 749	326 083 918	326 083 918
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	29 000 000	39 000 000	39 000 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 653 988 749	1 731 083 918	1 731 083 918
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	800 000	800 000	800 000
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800 000	800 000	800 000
67	Charges exceptionnelles (c)	16 300 000	17 400 000	17 400 000
6713	Secours et dots	1 000 000	900 000	900 000
6714	Bourses et prix	300 000	500 000	500 000
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	15 000 000	16 000 000	16 000 000
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	17 000 000	11 000 000	11 000 000
6817	Dot.Prov.PrDép. des Act.Circ.	17 000 000	0	0
6875	Dot. Prov. Pr Risk.&Ch. Excep.	0	11 000 000	11 000 000
022	Dépenses imprévues (e)	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 688 088 749	1 760 283 918	1 760 283 918
023	Virement à la section d'investissement	482 142 881	461 380 363	461 380 363
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	82 000 000	88 000 000	88 000 000
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	82 000 000	88 000 000	88 000 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		564 142 881	549 380 363	549 380 363
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0	0	0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		564 142 881	549 380 363	549 380 363

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 252 231 630	2 309 664 281	2 309 664 281
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 309 664 281

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	13 000 000	13 000 000	13 000 000
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	13 000 000	13 000 000	13 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	119 100 000	98 500 000	98 500 000
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	1 000 000	1 500 000	1 500 000
70312	Redevances funéraires	700 000	1 200 000	1 200 000
70321	Dr.Stat.Loc. sur la voie Pub.	8 000 000	7 000 000	7 000 000
70388	Autres Red. et Rec. diverses	1 200 000	1 000 000	1 000 000
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	37 000 000	42 000 000	42 000 000
70688	Autres prestations de service	1 500 000	1 600 000	1 600 000
7083	Loc. Div. (autres qu'Imm.)	200 000	100 000	100 000
70841	aux Budg. Ann.rég.mun CCAS écol	23 500 000	24 100 000	24 100 000
70878	par d'autres redevables	46 000 000	20 000 000	20 000 000
73	Impôts et taxes	441 500 000	420 500 000	420 500 000
7336	Droits de place	11 000 000	8 000 000	8 000 000
7351	Taxe sur l'électricité	200 000 000	190 000 000	190 000 000
7368	Taxes locale publicité exter	2 500 000	2 500 000	2 500 000
7381	Centimes addi. s/ impos. terr.	228 000 000	220 000 000	220 000 000
74	Dotations et participations	1 005 000 000	1 020 500 000	1 020 500 000
7411	Dotation forfaitaire	288 200 000	288 200 000	288 200 000
74128	Dotation d'aménagement	91 800 000	100 900 000	100 900 000
7471	Etat	600 000	600 000	600 000
74838	Aut attrib péréq et compensat°	17 000 000	23 400 000	23 400 000
748811	Dotation non affectée de fct.	607 400 000	607 400 000	607 400 000
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	20 000 000	20 000 000
752	Revenus des immeubles	20 000 000	20 000 000	20 000 000
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 598 600 000	1 572 500 000	1 572 500 000
76	Produits financiers (b)	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	0	0	0
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 598 600 000	1 572 500 000	1 572 500 000
042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	9 500 000	10 900 000	10 900 000
777	Quote part subvention inv.	9 500 000	10 900 000	10 900 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 500 000	10 900 000	10 900 000

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-----------------	----------------	--------------------------------------	-------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 608 100 000	1 583 400 000	1 583 400 000
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0
-----------------------------------	----------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	726 264 281
--	--------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 309 664 281
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	124 475 630	8 000 000	8 000 000
2031	Frais d'études	116 475 630	1 000 000	1 000 000
2051	Concessions & droits assimilés	8 000 000	7 000 000	7 000 000
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	51 107 068	0	0
2041641	Biens mobiliers, mat & études	19 366 312	0	0
2041642	Bâtiments et Installations	31 740 756	0	0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	533 500 000	325 714 182	325 714 182
2111	Terrains nus	350 000 000	209 000 000	209 000 000
2135	Instal. Gén. Ag. Am. des Const.	4 500 000	3 000 000	3 000 000
2152	Installations de voirie	0	1 000 000	1 000 000
21531	Réseaux d'adduction d'eau	500 000	500 000	500 000
21532	Réseaux d'assainissement	4 000 000	500 000	500 000
21534	Réseaux d'électrification	0	500 000	500 000
21568	autre mat. De def. Civile	9 000 000	8 600 000	8 600 000
2158	Autres inst. mat. outill. techn	5 000 000	1 000 000	1 000 000
2182	Matériel de transport	57 000 000	45 640 000	45 640 000
2183	Mat. de bureau et Mat. Inform.	10 000 000	8 924 182	8 924 182
2184	Mobilier	20 000 000	6 000 000	6 000 000
2188	Autres immo corporelles	73 500 000	41 050 000	41 050 000
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0	0	0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	353 500 000	496 300 000	496 300 000
2313	Constructions	270 000 000	367 300 000	367 300 000
2315	Instal., Mat. et Out. Tech.	83 500 000	94 800 000	94 800 000
2318	Autres Immo. corpor. en cours	0	34 200 000	34 200 000
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0	0	0
	Total des dépenses d'équipement	1 062 582 698	830 014 182	830 014 182
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	5 300 000	5 300 000
16422	Agence française de dévelmnt.	5 300 000	5 300 000	5 300 000
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0
	Total des dépenses financières	5 300 000	5 300 000	5 300 000
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 067 882 698	835 314 182	835 314 182
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	17 300 000	10 900 000	10 900 000
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	9 500 000	10 900 000	10 900 000
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	2 400 000	3 200 000	3 200 000
13912	<i>Territoire</i>	6 250 000	6 700 000	6 700 000
139158	<i>Autres Groupements</i>	0	100 000	100 000
13937	<i>FIP - dotation affectée</i>	850 000	900 000	900 000
	Charges transférées (9)	7 800 000	0	0
2031	<i>Frais d'études</i>	7 800 000	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0	0	0
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	17 300 000	10 900 000	10 900 000
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 085 182 698	846 214 182	846 214 182

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	213 742 517
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0
=	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0	0	0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0	229 833 819	229 833 819
1311	Etat et Etab. nationaux	0	34 550 442	34 550 442
1312	Régions	0	4 260 000	4 260 000
1321	Etat et Etab. nationaux	0	28 573 480	28 573 480
1322	Territoire	0	42 383 035	42 383 035
13258	Autres groupement	0	1 418 246	1 418 246
1337	FIP - dotation affectée	0	14 616 443	14 616 443
1347	FIP - dotation affectée	0	104 032 173	104 032 173
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	446 239 817	0	0
16422	Agence française de dévelmnt.	446 239 817	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0
Total des recettes d'équipement		446 239 817	229 833 819	229 833 819
10	Dotations, fonds divers et réserves	109 300 861	95 931 724	95 931 724
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	67 000 000	67 000 000	67 000 000
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	42 300 861	28 931 724	28 931 724
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0
Total des recettes financières		109 300 861	95 931 724	95 931 724
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		555 540 678	325 765 543	325 765 543

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	482 142 881	461 380 363	461 380 363
040	<i>Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	89 800 000	88 000 000	88 000 000
2313	<i>Constructions</i>	7 800 000	0	0
28031	<i>Frais d'études</i>	8 077 059	9 020 000	9 020 000
28041641	<i>Biens mobiliers, mat & études</i>	8 357 258	6 200 000	6 200 000
28041642	<i>Bâtiments et Installations</i>	0	2 200 000	2 200 000
28051	<i>Concessions & droits assimilés</i>	6 207 522	9 500 000	9 500 000
28135	<i>Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.</i>	268 598	250 000	250 000
28152	<i>Installations de voirie</i>	61 439	62 000	62 000
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	168 994	60 000	60 000
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	150 000	150 000	150 000
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281533	<i>Réseaux câblés</i>	129 380	130 000	130 000
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	117 035	70 000	70 000
281538	<i>Autres réseaux</i>	71 465	78 000	78 000
281561	<i>Matériel roulant</i>	7 506 643	7 600 000	7 600 000
281568	<i>Aut. mat. et outil. inc déf.civ</i>	3 564 694	1 600 000	1 600 000
281571	<i>Matériel roulant</i>	8 150 005	8 200 000	8 200 000
28158	<i>Autr. inst mat outil technique</i>	2 947 432	2 500 000	2 500 000
28182	<i>Matériel de transport</i>	16 222 170	19 100 000	19 100 000
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	6 773 846	6 300 000	6 300 000
28184	<i>Mobilier</i>	2 851 512	6 400 000	6 400 000
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	10 374 948	8 580 000	8 580 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		571 942 881	549 380 363	549 380 363
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0	0	0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		571 942 881	549 380 363	549 380 363
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 127 483 559	875 145 906	875 145 906

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	80 067 427
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	104 743 366
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	1 059 956 699

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	214 300 000	201 194 182	57 120 000	170 500 000	0	77 200 000
Equipements municipaux (2)		201 194 182	57 120 000	170 500 000	0	77 200 000
Equip non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0
Opérations financières	214 300 000					
Dépenses d'ordre	10 900 000					
Total dépenses de l'exercice	225 200 000	201 194 182	57 120 000	170 500 000	0	77 200 000
Restes à réaliser-reports	0	78 929 792	27 637 661	18 108 393	0	16 468 734
Total cumulé dépenses d'investissement	225 200 000	280 123 974	84 757 661	188 608 393	0	93 668 734

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	658 575 687	37 696 000	4 283 000	104 032 173	0	11 705 281
Restes à réaliser-reports	104 743 366	33 318 266	7 824 004	5 926 127	0	9 832 948
Total cumulé recettes d'investissement	763 319 053	71 014 266	12 107 004	109 958 300	0	21 538 229

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	561 400 363	1 198 671 000	31 000 000	109 427 000	70 000	8 982 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	561 400 363	1 198 671 000	31 000 000	109 427 000	70 000	8 982 000

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	1 270 800 000	20 500 000	21 000 000	42 000 000	0	0
Restes à réaliser-reports	726 264 281	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 997 064 281	20 500 000	21 000 000	42 000 000	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles	0	10 000 000	0	104 000 000	1 000 000	835 314 182
Equipements municipaux (2)	0	10 000 000	0	104 000 000	1 000 000	621 014 182
Equip non municipaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						214 300 000
Dépenses d'ordre						10 900 000
Total dépenses de l'exercice	0	10 000 000	0	104 000 000	1 000 000	846 214 182
Restes à réaliser-reports	229 640	0	0	71 418 597	949 700	213 742 517
Total cumulé dépenses d'investissement	229 640	10 000 000	0	175 418 597	1 949 700	1 059 956 699

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	58 853 765	0	875 145 906
Restes à réaliser-reports	497 560	0	0	22 668 522	0	184 810 793
Total cumulé recettes d'investissement	497 560	0	0	81 522 287	0	1 059 956 699

FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	10 090 000	0	30 000	384 843 918	5 150 000	2 309 664 281
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	10 090 000	0	30 000	384 843 918	5 150 000	2 309 664 281

RECETTES REELLES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	221 100 000	8 000 000	1 583 460 000
Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	726 264 281
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	221 100 000	8 000 000	2 309 664 281

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		225 200 000	201 194 182	57 120 000	170 500 000	0	77 200 000
Dépenses réelles		214 300 000	201 194 182	57 120 000	170 500 000	0	77 200 000
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	8 000 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	209 000 000	62 894 182	45 320 000	3 500 000	0	2 000 000
23	Immobilisations en cours	0	130 300 000	11 800 000	167 000 000	0	75 200 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		10 900 000	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 900 000	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

RECETTES

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		658 575 687	37 696 000	4 283 000	104 032 173	0	11 705 281
Recettes réelles		109 195 324	37 696 000	4 283 000	104 032 173	0	11 705 281
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 931 724	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	13 263 600	37 696 000	4 283 000	104 032 173	0	11 705 281
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		549 380 363	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	461 380 363	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	88 000 000	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		561 400 363	1 198 671 000	31 000 000	109 427 000	70 000	8 982 000
Dépenses réelles		12 020 000	1 198 671 000	31 000 000	109 427 000	70 000	8 982 000
011	Charges à caractère général	220 000	172 071 000	15 000 000	82 927 000	70 000	7 482 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	957 300 000	16 000 000	0	0	1 500 000
65	Autres charges de gestion courante	0	66 900 000	0	26 500 000	0	0
66	Charges financières	800 000	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	2 400 000	0	0	0	0
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	11 000 000	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		549 380 363	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	461 380 363	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 000 000	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0
		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		1 270 800 000	20 500 000	21 000 000	42 000 000	0	0
Recettes réelles		1 259 900 000	20 500 000	21 000 000	42 000 000	0	0
013	Atténuation de charges	0	13 000 000	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	4 400 000	21 000 000	42 000 000	0	0
73	Impôts et taxes	220 000 000	2 500 000	0	0	0	0
74	Dotations et participations	1 019 900 000	600 000	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		10 900 000	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 900 000	0	0	0	0	0
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		0	10 000 000	0	104 000 000	1 000 000	846 214 182
Dépenses réelles		0	10 000 000	0	104 000 000	1 000 000	835 314 182
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	5 300 000
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	8 000 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	3 000 000	0	325 714 182
23	Immobilisations en cours	0	10 000 000	0	101 000 000	1 000 000	496 300 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	10 900 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		0	0	0	58 853 765	0	875 145 906
Recettes réelles		0	0	0	58 853 765	0	325 765 543
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	95 931 724
13	Subventions d'investissement	0	0	0	58 853 765	0	229 833 819
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	461 380 363
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	88 000 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		10 090 000	0	30 000	384 843 918	5 150 000	2 309 664 281
Dépenses réelles		10 090 000	0	30 000	384 843 918	5 150 000	1 760 283 918
011	Charges à caractère général	6 590 000	0	30 000	25 260 000	5 150 000	314 800 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	974 800 000
65	Autres charges de gestion courante	3 500 000	0	0	344 583 918	0	441 483 918
66	Charges financières	0	0	0	0	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	15 000 000	0	17 400 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0	0	0	0	0	11 000 000
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	461 380 363
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	88 000 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	221 100 000	8 000 000	1 583 400 000
Recettes réelles		0	0	0	221 100 000	8 000 000	1 572 500 000
013	Atténuation de charges	0	0	0	0	0	13 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	31 100 000	0	98 500 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	190 000 000	8 000 000	420 500 000
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	1 020 500 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	20 000 000
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	10 900 000
043	Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	561 400 363	1 197 971 000	700 000	0	1 760 071 363
	Dépenses de l'exercice	561 400 363	1 197 971 000	700 000	0	1 760 071 363
011	Charges à caractère général	220 000	171 371 000	700 000	0	172 291 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	957 300 000	0	0	957 300 000
023	Virement à la section d'investissement	461 380 363	0	0	0	461 380 363
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 000 000	0	0	0	88 000 000
65	Autres charges de gestion courante	0	66 900 000	0	0	66 900 000
66	Charges financières	800 000	0	0	0	800 000
67	Charges exceptionnelles	0	2 400 000	0	0	2 400 000
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	11 000 000	0	0	0	11 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	1 997 064 281	20 500 000	0	0	2 017 564 281
	Recettes de l'exercice	1 270 800 000	20 500 000	0	0	1 291 300 000
013	Atténuation de charges	0	13 000 000	0	0	13 000 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 900 000	0	0	0	10 900 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	4 400 000	0	0	4 400 000
73	Impôts et taxes	220 000 000	2 500 000	0	0	222 500 000
74	Dotations et participations	1 019 900 000	600 000	0	0	1 020 500 000
75	Autres produits de gestion courante	20 000 000	0	0	0	20 000 000
	Restes à réaliser-reports	726 264 281	0	0	0	726 264 281
	SOLDE (2)	1 435 663 918	-1 177 471 000	-700 000	0	257 492 918

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° de décentralisée
	DEPENSES (2)	1 132 911 000	28 700 000	0	480 000	4 300 000	30 000 000	1 580 000	0	0
	Dépenses de l'exercice	1 132 911 000	28 700 000	0	480 000	4 300 000	30 000 000	1 580 000	0	0
011	Charges à caractère général	164 211 000	800 000	0	480 000	4 300 000	0	1 580 000	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	957 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	9 000 000	27 900 000	0	0	0	30 000 000	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	RECETTES (2)	15 300 000	0	0	2 500 000	0	0	2 700 000	0	0
	Recettes de l'exercice	15 300 000	0	0	2 500 000	0	0	2 700 000	0	0
013	Atténuation de charges	13 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 700 000	0	0	0	0	0	2 700 000	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	2 500 000	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-1 117 611 000	-28 700 000	0	2 020 000	-4 300 000	-30 000 000	1 120 000	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	31 000 000	0	31 000 000
	Dépenses de l'exercice	31 000 000	0	31 000 000
011	Charges à caractère général	15 000 000	0	15 000 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000 000	0	16 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0
	RECETTES (2)	21 000 000	0	21 000 000
	Recettes de l'exercice	21 000 000	0	21 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	21 000 000	0	21 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0
	SOLDE (2)	-10 000 000	0	-10 000 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0	0	0	16 000 000	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	16 000 000	0
011	Charges à caractère général	0	0	5 090 000	9 910 000	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	16 000 000	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	1 000 000	20 000 000	0
	Recettes de l'exercice	0	0	1 000 000	20 000 000	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	1 000 000	20 000 000	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	1 000 000	4 000 000	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	67 940 000	0	0	0	41 487 000	109 427 000
	Dépenses de l'exercice	0	67 940 000	0	0	0	41 487 000	109 427 000
011	Charges à caractère général	0	41 440 000	0	0	0	41 487 000	82 927 000
65	Autres charges de gestion courante	0	26 500 000	0	0	0	0	26 500 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	42 000 000	42 000 000
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	42 000 000	42 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	42 000 000	42 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-67 940 000	0	0	0	513 000	-67 427 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	4 500 000	33 550 000	29 890 000	41 487 000	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	4 500 000	33 550 000	29 890 000	41 487 000	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	4 500 000	30 550 000	6 390 000	41 487 000	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	3 000 000	23 500 000	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	42 000 000	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	42 000 000	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	42 000 000	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-4 500 000	-33 550 000	-29 890 000	513 000	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	70 000	0	0	70 000
	Dépenses de l'exercice	0	70 000	0	0	70 000
011	Charges à caractère général	0	70 000	0	0	70 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-70 000	0	0	-70 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0	70 000	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	70 000	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	70 000	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-70 000	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables,

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 500 000	7 102 000	380 000	8 982 000
	Dépenses de l'exercice	1 500 000	7 102 000	380 000	8 982 000
011	Charges à caractère général	0	7 102 000	380 000	7 482 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 500 000	0	0	1 500 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-1 500 000	-7 102 000	-380 000	-8 982 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0	880 000	0	1 412 000	4 810 000	380 000	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	880 000	0	1 412 000	4 810 000	380 000	0	0
011	Charges à caractère général	0	880 000	0	1 412 000	4 810 000	380 000	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-880 000	0	-1 412 000	-4 810 000	-380 000	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	10 090 000	10 090 000
	Dépenses de l'exercice	0	10 090 000	10 090 000
011	Charges à caractère général	0	6 590 000	6 590 000
65	Autres charges de gestion courante	0	3 500 000	3 500 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-10 090 000	-10 090 000

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0	0	0	5 900 000	0	0	100 000	4 090 000
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	5 900 000	0	0	100 000	4 090 000
011	Charges à caractère général	0	0	0	2 400 000	0	0	100 000	4 090 000
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	3 500 000	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	-5 900 000	0	0	-100 000	-4 090 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses de l'exercice</i>	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'exercice</i>	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
EMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	30 000	0	0	0	30 000
	Dépenses de l'exercice	30 000	0	0	0	30 000
011	Charges à caractère général	30 000	0	0	0	30 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-30 000	0	0	0	-30 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	376 443 918	8 400 000	0	384 843 918
	Dépenses de l'exercice	376 443 918	8 400 000	0	384 843 918
011	Charges à caractère général	16 860 000	8 400 000	0	25 260 000
65	Autres charges de gestion courante	344 583 918	0	0	344 583 918
67	Charges exceptionnelles	15 000 000	0	0	15 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	RECETTES (2)	214 100 000	7 000 000	0	221 100 000
	Recettes de l'exercice	214 100 000	7 000 000	0	221 100 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	24 100 000	7 000 000	0	31 100 000
73	Impôts et taxes	190 000 000	0	0	190 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-162 343 918	-1 400 000	0	-163 743 918

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	64 060 000	295 523 918	0	16 860 000	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	64 060 000	295 523 918	0	16 860 000	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	16 860 000	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	52 060 000	292 523 918	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	12 000 000	3 000 000	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	10 100 000	14 000 000	0	190 000 000	0	0
	Recettes de l'exercice	0	10 100 000	14 000 000	0	190 000 000	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	10 100 000	14 000 000	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	190 000 000	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-53 960 000	-281 523 918	0	173 140 000	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
DEPENSES (2)		170 000	1 540 000	3 970 000	2 550 000	170 000	0	0	0
Dépenses de l'exercice		170 000	1 540 000	3 970 000	2 550 000	170 000	0	0	0
011	Charges à caractère général	170 000	1 540 000	3 970 000	2 550 000	170 000	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	0	7 000 000	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	0	7 000 000	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	7 000 000	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		-170 000	-1 540 000	3 030 000	-2 550 000	-170 000	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT	

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	1 550 000	3 430 000	0	0	0	170 000	0	5 150 000
	Dépenses de l'exercice	1 550 000	3 430 000	0	0	0	170 000	0	5 150 000
011	Charges à caractère général	1 550 000	3 430 000	0	0	0	170 000	0	5 150 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	8 000 000	0	0	0	0	0	8 000 000
	Recettes de l'exercice	0	8 000 000	0	0	0	0	0	8 000 000
73	Impôts et taxes	0	8 000 000	0	0	0	0	0	8 000 000
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-1 550 000	4 570 000	0	0	0	-170 000	0	2 850 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)		225 200 000	280 123 974	0	0	505 323 974
Dépenses de l'exercice		225 200 000	201 194 182	0	0	426 394 182
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 900 000	0	0	0	10 900 000
16	Emprunts et dettes assimilées	5 300 000	0	0	0	5 300 000
20	Immobilisations incorporelles	0	8 000 000	0	0	8 000 000
21	Immobilisations corporelles	209 000 000	62 894 182	0	0	271 894 182
23	Immobilisations en cours	0	130 300 000	0	0	130 300 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Restes à réaliser-reports		0	78 929 792	0	0	78 929 792
RECETTES (2)		763 319 053	71 014 266	0	0	834 333 319
Recettes de l'exercice		658 575 687	37 696 000	0	0	696 271 687
021	Virement de la section de fonctionnement	461 380 363	0	0	0	461 380 363
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	88 000 000	0	0	0	88 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 931 724	0	0	0	95 931 724
13	Subventions d'investissement	13 263 600	37 696 000	0	0	50 959 600
Restes à réaliser-reports		104 743 366	33 318 266	0	0	138 061 632
SOLDE (2)		538 119 053	-209 109 708	0	0	329 009 345

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02						Sous fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	267 863 747	159 990	0	0	0	0	12 100 237	0	0
	Dépenses de l'exercice	201 194 182	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	8 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	62 894 182	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	130 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	66 669 565	159 990	0	0	0	0	12 100 237	0	0
	RECETTES (2)	65 619 566	0	0	0	0	0	5 394 700	0	0
	Recettes de l'exercice	37 696 000	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	37 696 000	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	27 923 566	0	0	0	0	0	5 394 700	0	0
	SOLDE (2)	-202 244 181	-159 990	0	0	0	0	-6 705 537	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	84 532 904	224 757	84 757 661
	Dépenses de l'exercice	57 120 000	0	57 120 000
21	Immobilisations corporelles	45 320 000	0	45 320 000
23	Immobilisations en cours	11 800 000	0	11 800 000
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	27 412 904	224 757	27 637 661
	RECETTES (2)	12 107 004	0	12 107 004
	Recettes de l'exercice	4 283 000	0	4 283 000
13	Subventions d'investissement	4 283 000	0	4 283 000
	Restes à réaliser-reports	7 824 004	0	7 824 004
	SOLDE (2)	-72 425 900	-224 757	-72 650 657

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	1 627 000	0	15 600 000	67 305 904	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	15 600 000	41 520 000	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	11 600 000	33 720 000	0
23	Immobilisations en cours	0	0	4 000 000	7 800 000	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	1 627 000	0	0	25 785 904	0
	RECETTES (2)	765 120	0	4 280 000	7 061 884	0
	Recettes de l'exercice	0	0	4 280 000	3 000	0
13	Subventions d'investissement	0	0	4 280 000	3 000	0
	Restes à réaliser-reports	765 120	0	0	7 058 884	0
	SOLDE (2)	-861 880	0	-11 320 000	-60 244 020	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	180 325 312	0	0	0	8 283 081	188 608 393
	Dépenses de l'exercice	0	167 500 000	0	0	0	3 000 000	170 500 000
21	Immobilisations corporelles	0	500 000	0	0	0	3 000 000	3 500 000
23	Immobilisations en cours	0	167 000 000	0	0	0	0	167 000 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	12 825 312	0	0	0	5 283 081	18 108 393
	RECETTES (2)	0	109 958 300	0	0	0	0	109 958 300
	Recettes de l'exercice	0	104 032 173	0	0	0	0	104 032 173
13	Subventions d'investissement	0	104 032 173	0	0	0	0	104 032 173
	Restes à réaliser-reports	0	5 926 127	0	0	0	0	5 926 127
	SOLDE (2)	0	-70 367 012	0	0	0	-8 283 081	-78 650 093

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21			Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	134 743	3 654 937	176 535 632	8 283 081	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	3 500 000	164 000 000	3 000 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	500 000	0	3 000 000	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	3 000 000	164 000 000	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	134 743	154 937	12 535 632	5 283 081	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	109 958 300	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	104 032 173	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	104 032 173	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	5 926 127	0	0	0	0	0
	SOLDE	-134 743	-3 654 937	-66 577 332	-8 283 081	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31				Sous fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	93 668 734	0	93 668 734
	Dépenses de l'exercice	0	77 200 000	0	77 200 000
21	Immobilisations corporelles	0	2 000 000	0	2 000 000
23	Immobilisations en cours	0	75 200 000	0	75 200 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	16 468 734	0	16 468 734
	RECETTES (2)	0	21 538 229	0	21 538 229
	Recettes de l'exercice	0	11 705 281	0	11 705 281
13	Subventions d'investissement	0	11 705 281	0	11 705 281
	Restes à réaliser-reports	0	9 832 948	0	9 832 948
	SOLDE (2)	0	-72 130 505	0	-72 130 505

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)	0	0	0	93 668 734	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	77 200 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	75 200 000	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	16 468 734	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	21 538 229	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	11 705 281	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	11 705 281	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	9 832 948	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	-72 130 505	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	229 640	229 640
	Dépenses de l'exercice	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	229 640	229 640
	RECETTES (2)	0	497 560	497 560
	Recettes de l'exercice	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	497 560	497 560
	SOLDE (2)	0	267 920	267 920

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51			Sous fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pcur personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0	0	0	90 750	0	0	0	138 890
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	90 750	0	0	0	138 890
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	497 560
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	497 560
	SOLDE (2)	0	0	0	-90 750	0	0	0	358 670

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
	<i>Dépenses de l'exercice</i>	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	10 000 000	10 000 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'exercice</i>	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	-10 000 000	-10 000 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	84 500 000	90 918 597	0	175 418 597
	Dépenses de l'exercice	84 500 000	19 500 000	0	104 000 000
21	Immobilisations corporelles	1 000 000	2 000 000	0	3 000 000
23	Immobilisations en cours	83 500 000	17 500 000	0	101 000 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	71 418 597	0	71 418 597
	RECETTES (2)	22 487 995	59 034 292	0	81 522 287
	Recettes de l'exercice	22 487 995	36 365 770	0	58 853 765
13	Subventions d'investissement	22 487 995	36 365 770	0	58 853 765
	Restes à réaliser-reports	0	22 668 522	0	22 668 522
	SOLDE (2)	-62 012 005	-31 884 305	0	-93 896 310

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0	4 500 000	0	0	80 000 000	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	4 500 000	0	0	80 000 000	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	1 000 000	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	3 500 000	0	0	80 000 000	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	22 487 995	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	22 487 995	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	22 487 995	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	-4 500 000	0	0	-57 512 005	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	27 572 000	29 143 002	33 203 595	1 000 000	0	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	12 000 000	6 500 000	1 000 000	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	12 000 000	5 500 000	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	27 572 000	17 143 002	26 703 595	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	23 360 000	28 330 845	7 343 447	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	14 405 880	14 616 443	7 343 447	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	14 405 880	14 616 443	7 343 447	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	8 954 120	13 714 402	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	-4 212 000	-812 157	-25 860 148	-1 000 000	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact, BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	949 700	1 000 000	0	0	0	0	0	1 949 700
	Dépenses de l'exercice	0	1 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000
23	Immobilisations en cours	0	1 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	949 700	0	0	0	0	0	0	949 700
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser-reports	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					80 400 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau ; Rénovation des voies communales	23/01/2014	06/08/2014	31/03/2015	60 000 000	Fixe		1,5		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Eclairage public à LED)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	20 400 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
Total général					80 400 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				59 713 879								
Quatre programmes d'investissement : Construction de la couverture du plateau sportif de PIRAE UTA ; Construction de 16 abris-bus ; Construction de sanitaires à Aorai Tini Hau ; Rénovation des voies communales (CPF 1394 01 X)	N			39 313 879		Fixe		1,5	5 288 026	649 272		
Projets environnementaux (Eclairage public à LED) (CPF 1463 02 V)	N			20 400 000		Fixe		0,0	0	0		
...												
1643 Emprunts en devises (Total)												
...												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
...												
Total général		0		59 713 879					5 288 026	649 272	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)																																																																																	
	<p>Catégories de biens amortis :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Libellé</th> <th style="text-align: center;">Durée (année)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td> <td style="text-align: center;">Durée du privilège</td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Terrains de gisement</td> <td style="text-align: center;">Durée du contrat exploit.</td> </tr> <tr> <td>Agencements et aménagement de terrain</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Equipements du cimetière</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Immeubles de rapport</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Autres constructions</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Constructions sur soi d'autrui</td> <td style="text-align: center;">Durée du bail à construction</td> </tr> <tr> <td>Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'adduction d'eau</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseaux câbles</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'électrification</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Autres réseaux</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant de voirie</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autres installations, matériel et outillage technique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Véhicule</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Coffre-fort</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </tbody> </table>	Libellé	Durée (année)	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège	Logiciels	2	Autres immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur soi d'autrui	Durée du bail à construction	Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câbles	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport - Véhicule	5	Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres immobilisations corporelles	10	
Libellé	Durée (année)																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur soi d'autrui	Durée du bail à construction																																																																																	
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câbles	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport - Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres immobilisations corporelles	10																																																																																	
	<p>Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF</p>																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux			36 196 136	36 196 136	0	36 196 136
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		220 804 456	220 804 456	0	220 804 456
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		257 000 592	257 000 592	0	257 000 592

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provisions constituées au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
						0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		10 900 000 I	10 900 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0	0
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 900 000	10 900 000
13911	Etat et Etab. nationaux	3 200 000	3 200 000
13912	Territoire	6 700 000	6 700 000
139158	Autres Groupements	100 000	100 000
13937	FTP - dotation affectée	900 000	900 000
020	Dépenses imprévues	0	0

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	10 900 000	213 742 517	0	224 642 517

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		616 380 363	III
Ressources propres externes de l'année (a)		67 000 000	67 000 000
10221	Fonds Intercom. de Péréquation	67 000 000	67 000 000
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		549 380 363	88 000 000
28031	Frais d'études	9 020 000	9 020 000
28041641	Biens mobiliers, mat & études	6 200 000	6 200 000
28041642	Bâtiments et Installations	2 200 000	2 200 000
28051	Concessions & droits assimilés	9 500 000	9 500 000
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	250 000	250 000
28152	Installations de voirie	62 000	62 000
281531	Réseaux d'adduction d'eau	60 000	60 000
281532	Réseaux d'assainissement	150 000	150 000
281533	Réseaux câblés	130 000	130 000
281534	Réseaux d'électrification	70 000	70 000
281538	Autres réseaux	78 000	78 000
281561	Matériel roulant	7 600 000	7 600 000
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	1 600 000	1 600 000
281571	Matériel roulant	8 200 000	8 200 000
28158	Autr. inst mat outil technique	2 500 000	2 500 000
28182	Matériel de transport	19 100 000	19 100 000
28183	Mat. de bureau et informatique	6 300 000	6 300 000
28184	Mobilier	6 400 000	6 400 000
28188	Autres immo corporelles	8 580 000	8 580 000
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	461 380 363	461 380 363
024	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	616 380 363	80 067 427	104 743 366	28 931 724	830 122 880

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	224 642 517
Ressources propres disponibles IV	830 122 880
Solde V = IV - II(6)	605 480 363

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP001 Acquisitions foncières	370 000 000		370 000 000		20 000 000	0	
AP002 Centre-ville CRSD	180 500 000		180 500 000		36 000 000	132 000 000	
AP003 Remise aux normes des éclairages publics	106 000 000		106 000 000	0	88 000 000	0	
AP004 Mise en conformité des écoles 1er degré	363 000 000		363 000 000	5 515 305	225 000 000	100 000 000	
AP005 Bâtiments communaux (hors écoles)	1 000 000 000		1 000 000 000	5 939 488	223 000 000	628 000 000	
Total	2 019 500 000	0	2 019 500 000	11 454 793	592 000 000	860 000 000	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1		100	1
Directeur général des services		1		1	1		100	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		45	-	45	38	5		43
	A	13		13	9	3		12
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		1		1	1		100	1
Conseiller		10		10	6	3	100	9
	B	15		15	12	2		14
Technicien principal		6		6	6		100	6
Technicien		8		8	6	2	100	8
Technicien - grade provisoire		1		1			100	0
	C	14		14	14	0		14
Adjoint principal		8		8	8		100	8
Adjoint		6		6	6		100	6
	D	3		3	3	0		3
Agent principal		1		1	1		100	1
Agent qualifié		1		1	1		100	1
Agent		1		1	1		100	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		86	10	96	90	4		94
	A	5		5	5	0		5
Conseiller principal		2		2	2		100	2
Conseiller qualifié		1		1	1		100	1
Conseiller		2		2	2		100	2
	B	6		6	3	1		4
Technicien principal		4		4	3		100	3
Technicien		2		2		1	100	1
	C	13		13	12	0		12
Adjoint principal		7		7	7		100	7
Adjoint		6		6	5		100	5
	D	62	10	72	70	3		73
Agent principal		11		11	10	1	100	11
Agent qualifié		18		18	18		100	18
Agent		33		33	33	1	100	34
			5	5	5		65	5
			4	4	4		75	4
			1	1		1	50	1
FILIERE SECURITE PUBLIQUE (d)		17	-	17	16	0		16
	C	17	0	17	16	0		16
Brigadier		5		5	4		100	4
Gardien		12		12	12		100	12
FILIERE SECURITE CIVILE (e)		20	-	20	19			19
	B	3		3	2	0		2
Lieutenant		1		1	1		100	1
Major		2		2	1		100	1
	C	9		9	9	0		9
Adjudant		3		3	3		100	3
Sergent		6		6	6		100	6
	D	8		8	8	0		8
Caporal-chef		4		4	4		100	4
Sapeur		4		4	4		100	4
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e)		169	10	179	163	9		172

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	%	TOTAL

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail *

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	EFFECTIFS	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice (8) <i>ancien statut communal</i>	Indice (8) <i>Statut FPC</i>	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)			29				
	B		1				
Adjoint administratif		ADM	1	441		3-4	CDI
	C		7				
Agent administratif		ADM	1	286		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	316		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	286		3-4	CDI
Planton		ADM	1	286		3-4	CDI
Chauffeur polyvalent		TECH	1	306		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	1	256		3-4	CDI
Responsable d'équipe		SEC. PUBLIQUE	1	316		3-4	CDI
	D		21				
Agent d'insertion		ADM	1	141		3-4	CDI
Commis d'administration		ADM	1	251		3-4	CDI
Agent polyvalent des écoles maternelles		TECH	1	211		3-4	CDI
Agent spécialisé des écoles maternelles		TECH	3	141 à 181		3-4	CDI
Aide mécanicien		TECH	1	181		3-4	CDI
Bûcheron		TECH	1	191		3-4	CDI
Chauffeur polyvalent		TECH	1	211		3-4	CDI
Femme de service		TECH	1	171		3-4	CDI
Gardien		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier		TECH	1	181		3-4	CDI
Ouvrier spécialisé		TECH	1	196		3-4	CDI
Adjoint au chef de garde		SEC. CIVILE	2	221		3-4	CDI
Sapeur-pompier		SEC. CIVILE	4	181 à 286		3-4	CDI
Agent de police municipale		SEC. PUBLIQUE	2	271 à 276		3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)			2				
	A		1				
Directeur de cabinet		ADM	1		462	110	CDD
	C		1				
Ouvrier de maintenance		TECH	1		149	3-1	CDD
TOTAL GENERAL			31				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif, TECH : Technique, SEC. CIVILE : Sécurité civile, SEC. PUBLIQUE : Sécurité publique

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : *accroissement temporaire d'activité*

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : *accroissement saisonnier d'activité*

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 *travailleurs handicapés catégorie C*

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : *collaborateurs de groupe d'élus*

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres " et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	17
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			31 000 000
Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française (S.P.C. PF)	Mars 1990	Contribution annuelle	9 000 000
Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U. Assainissement)	Mars 2010	Contribution annuelle	20 000 000
Syndicat Mixte chargé de la gestion du Contrat Urbain de Cohésion Sociale	2015	Contribution annuelle	2 000 000

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie municipale à caractère industriel et commercial	Office de gestion de la crèche de PIRAE - TAMA HERE	Septembre 1972	35/72 du 14/09/1972	EPIC	oui

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Principal) - Commune de Pirae

D2 – ARRETE - SIGNATURES

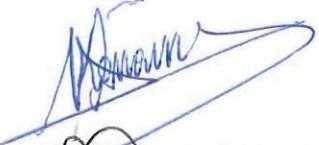
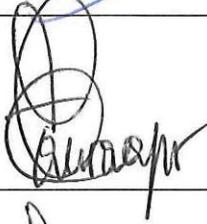
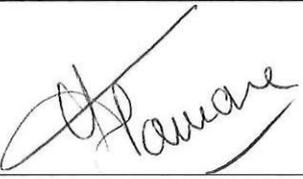
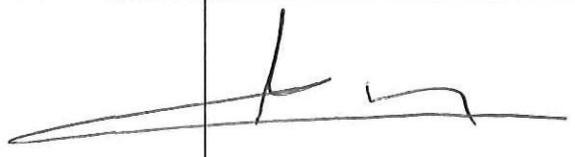
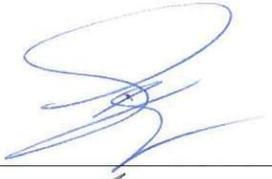
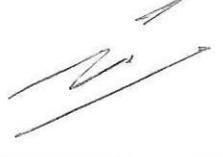
Nombre de membres en exercice 33 Nombre de membres présents 22 Nombre de suffrages exprimés 22
VOTES : Pour 22 Contre 00 Abstentions 00
Date de convocation : 21/03/2018
Présenté par la Première Adjointe au Maire, A Pirae, le 27/03/2018 Le 27/03/2018 Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire. A Pirae, le 27/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		
4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	ABSENTE	

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Principal) - Commune de Pirae

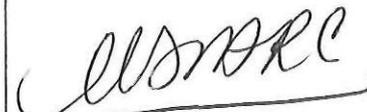
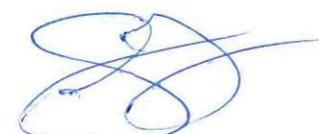
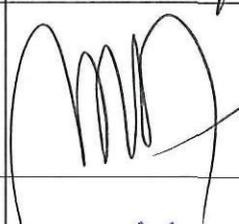
D2 – ARRETE - SIGNATURES

5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
6	Mme Lorraine HUNTER.	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal	ABSENTE PROCURATION CHRISTOPHE TAURAAUA	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION IRVINE PARO	
14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Principal) - Commune de Pirae

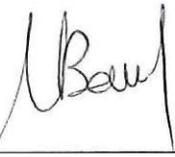
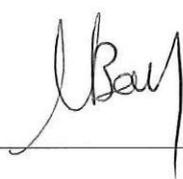
D2 – ARRETE - SIGNATURES

15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION ROSANA TEHIOI	
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal	ABSENT PROCURATION RAIARII TETOFA	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	ABSENT PROCURATION HEIMANA TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		
24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale	ABSENT PROCURATION Yvette UENRE	

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Principal) - Commune de Pirae

D2 - ARRETE - SIGNATURES

25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale	ABSENT	
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION MAIANA BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABSENT	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Budget Primitif de l'Exercice 2018 (Budget Principal) - Commune de Pirae
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le/...../.....,
et de la publication le/...../.....

Par déléation du Maire

Mme Yvette LICHTLE
1^{er} Adjoint



Fait à PIRAE, le/...../.....

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

